



L'ADEME ET LA RÉGION SOUTIENNENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Un soutien aux études

L'ADEME et la Région peuvent accompagner les porteurs de projets (particuliers, collectivités, entreprises) dans la réalisation d'études de potentiel, de faisabilité ou d'avant-projet. Les études doivent respecter un cahier des charges et sont aidées jusqu'à hauteur de 70% du montant HT suivant le statut du demandeur.

Une aide aux travaux (sous conditions)

VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ devenir producteur
- ▶ rénover un site existant
- ▶ optimiser une installation
- ▶ prendre en compte la continuité écologique

CONTACTER LA MISSION RÉGIONALE DE PROMOTION ET DE CONSEILS

MISSION OBJECTIVE, INDEPENDANTE ET GRATUITE

Mission financée dans le cadre d'un partenariat entre :

Dans certains cas, et hors du contrat d'achat réglementé « H16 neuf », des aides aux investissements peuvent être obtenues pour la production, éventuellement complétées pour l'amélioration de la continuité écologique des cours d'eau (circulation piscicole, transit des sédiments, etc.). Pour un projet en « autoconsommation collective » des aides sont possibles et examinées au cas par cas.

▶ Mission régionale Hydroélectricité - Association ADERA - Fabrice BOUVERET - 03 84 92 12 86 - f.bouveret@adera.asso.fr

RETOUR SUR LA 7^e RENCONTRE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Voir ou revoir les interventions et les échanges de la rencontre qui s'est déroulée à Nuits-Saint-Georges le 15 novembre 2019 :

- continuité écologique et hydroélectricité ;
- mécanismes de soutien à l'hydroélectricité ;
- actualités juridiques et fiscales ;
- ateliers d'échanges d'expériences : « L'exploitation et la maintenance d'une centrale : recherche d'optimisation », « Le parcours du porteur de projet ».

A consulter sur : <https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr> puis choisir «Retour édition 2019» ou «Editions précédentes»



© ADERA

EN HAUTE-SAÔNE, L'UNION FAIT LA FORCE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Réussir un projet de construction ou de rénovation en hydroélectricité demande de réunir des compétences multiples et, si possible, locales.



Vue aérienne de la centrale rénovée de 400 kW sur la commune d'Emagny (25)
© SICAE - CONSULT HYDRO

C'est ce qui s'est passé avec le rapprochement d'entreprises de Haute-Saône pour la rénovation d'un ancien moulin situé en rive gauche de l'Ognon sur la commune d'Emagny (à 20 km de Besançon).

Convaincu par le savoir-faire d'entreprises départementales et avec l'appui de l'entreprise locale de distribution d'électricité (SICAE-EST), le maître d'ouvrage (Fonderie ALU SCEY) s'est entouré du cabinet d'études et de maîtrise d'œuvre CONSULT HYDRO, de l'entreprise de métallerie et d'équipements hydroélectriques BALLETT CONSTRUCTIONS, de CARSANA et FAUCOGNEY TP pour le génie civil et les aménagements hydrauliques ou en rivière. Cette union des forces locales a incité l'entreprise BALLETT à se lancer dans la construction de ses premières turbines et dans l'assemblage de la totalité du système de production hydroélectrique (turbines, alternateurs, aspirateurs), ce qui simplifie grandement le travail de coordination et rassure le maître d'ouvrage. C'est une preuve de la maîtrise des savoir-faire régionaux dans le domaine de l'hydroélectricité, et dont de futurs porteurs de projets pourront bénéficier.

Caractéristiques de la centrale d'Emagny (25) :

- mise en service : juin 2019
- premiers kWh livrés à EDF : octobre 2019
- équipement : 2 turbines BALLETT de type Kaplan simple réglage de 200 kW (puissance totale de 400 kW)
- productible : 1 867 000 kWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 690 foyers*.



Les turbines et les équipements hydroélectriques ont été construits par l'entreprise haut-saônoise BALLETT CONSTRUCTIONS

© SICAE - CONSULT HYDRO

* consommation annuelle en électricité (hors chauffage et eau chaude) selon source CEREN et REMODECE : 2 700 kWh/an/foyer.

13 Nombre d'études de faisabilité et d'avant-projet financées en 2019 par l'ADEME et la Région en Bourgogne-Franche-Comté.

243 Nombre de participants à la 7^e rencontre de l'hydroélectricité qui s'est déroulée à Nuits-Saint-Georges le 15 novembre 2019.

ETAT DE RUINE DES OUVRAGES : UNE DÉCISION RASSURANTE DU CONSEIL D'ETAT

En décembre 2019, suite au recours d'un plaignant sur la qualification de son site en état de ruine, le Conseil d'Etat a confirmé qu'un seuil de prise d'eau en état très dégradé, mais dont l'édifice assure encore la fonction de retenue d'eau et dont le rôle de dérivation peut être rétabli aisément, ne pouvait être considéré comme en « état de ruine ». En conséquence, l'arrêté concernant la perte du droit fondé en titre a été annulé. Cela redonne de l'espoir pour la production d'énergie... même en site dégradé.

Arrêt du 31 décembre 2019 à lire en cliquant sur le lien ci-dessous.

► www.legifrance.gouv.fr

BIENTÔT 2 MILLIONS DE KWH PRODUITS AU MOULIN LEGER

Situé sur le Cousin à Avallon dans l'Yonne, cet ancien moulin à farine, appartenant à la famille LEGER depuis 1897, a mis fin à son activité de meunerie après avoir brûlé en 1975. En 2009, suite à une étude de faisabilité réalisée en 2001, Christine et Jean-Pierre LEGER, sœur et frère, ont redonné une vie énergétique au site dont une partie est aménagée en chambres d'hôtes.

Avec un débit turbinable de 2,5 m³/s sous une hauteur de chute de 2,75 m, la turbine FRANCIS de 45 kW, datant de 1906, produit en moyenne 190 000 kWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 70 foyers*. L'installation est équipée d'un dégrilleur et d'une passe à poissons à bassins successifs réalisés en enrochements stabilisés. La vente de l'électricité, sous contrat H07, permet de financer le remboursement des travaux de rénovation et l'entretien nécessaire au bon fonctionnement du site.

L'étude et la rénovation ont fait l'objet d'une aide de la Région et de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.



Une visite du site a été organisée par l'ADERA en novembre 2019 © ADERA



La passe à poissons à bassins successifs © Moulin LEGER - Avallon

► **Moulin LEGER - 03 86 34 04 69 - moulinleger@orange.fr**

* consommation annuelle en électricité (hors chauffage et eau chaude) selon source CEREN et REMODECE : 2 700 kWh/an/foyer.



NOUVEAUX RACCORDEMENTS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- **90 kW** à Voulaines-les-Templiers (21) ; janvier 2019 ; production attendue : 210 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 78 foyers*)
- **400 kW** à Emagny (25) ; juin 2019 ; production attendue : 1 867 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 690 foyers*)
- **75 kW** à Mhère-sur-Yonne (58) ; juillet 2019 ; production attendue : 300 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 111 foyers*)
- **36 kW** à Mailly-la-Ville (89) ; septembre 2019 ; production attendue : 140 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 51 foyers*)
- **49 kW** à Moloy (21) ; novembre 2019 ; production attendue : 136 000 kWh/an (conso. annuelle en électricité de 50 foyers*).



Centrale de Moloy © SAS JILEO

ENQUÊTE « PRISES D'EAU ICHTYOCOMPATIBLES »

Cette enquête, menée par France Hydro Électricité et l'Université de Poitiers, se déroule jusqu'à fin mai. Destinée aux producteurs ayant réalisé des travaux liés à la dévalaison, elle vise à faire un bilan des équipements et obtenir un retour d'expérience sur leur gestion.

► <http://enquete-hydro.pprime.fr>



Agenda

sous réserve de modifications dues au contexte sanitaire

15 AU 17 MAI 2020

Congrès national - Fédération FFAM
Mauges-sur-Loire (49)

► www.moulinsdefrance.org

16 ET 17 MAI 2020

Journées européennes des moulins
Fédération FDMF - France entière

► www.journees-europeennes-des-moulins.org

27 ET 28 MAI 2020

12^e rencontres France Hydro Électricité
Syndicat FHE - Pau (64)

► <https://rencontres-france-hydro-electricite.fr>

27 ET 28 JUIN 2020

8^e rencontres hydrauliques
Association Hydraulois - Chamesson (21)

► hydraulois@gmail.com

20 NOVEMBRE 2020

8^e rencontre de l'hydroélectricité
ADEME - Beaune (21)

► <https://rencontre-hydro-bfc.site.ademe.fr>

Lettre d'information de l'hydroélectricité en Bourgogne-Franche-Comté n°1 - Mars 2020

Responsable de la publication : Blandine Aubert - ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Responsables de la rédaction : Lilian Geney - ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Fabrice Bouveret - ADERA, Bernard Lasnier - Green Coaching Communication, Région Bourgogne-Franche-Comté

ISSN : en cours / Conception : Umberto Cacchione - Tutti Quanti

© Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation du responsable de publication.